

## **MEU: Région Afrique: Groupe de réflexion sur la magie, la sorcellerie, les croyances aux démons et la délivrance.**

Fondations pastorales et théologiques pour un  
ministère de délivrance dans les églises de la MEU



United Evangelical Mission  
Communion of Churches  
in three Continents

### **Pourquoi les églises de la MEU en Afrique devraient-elles encourager et développer les ministères de délivrance ?**

1. Nous croyons que Dieu travaille dans et avec des contextes particuliers et avec des cultures, des visions du monde, des langues, des époques et des préoccupations particulières. Ainsi, on devrait prendre très au sérieux les contextes dans lesquels les gens vivent pour rendre l'évangile du Christ significatif pour eux. La contextualisation de l'évangile devrait rester partie intégrante du travail missionnaire de l'église, puisque l'évangile devrait toujours toucher tous les aspects et toutes les réalités des gens.
2. Nous admettons tous le fait que les gens ont peur de la sorcellerie, des esprits et des démons. Ces derniers font partie de la conception du monde des Africains, même de ceux qui sont devenus membres d'églises. Il est donc nécessaire de traiter de ces questions de sorcellerie, de magie et d'esprits pour aider les gens à surmonter leur peur causée par les croyances à la sorcellerie, à la magie et aux esprits.
3. La conception des missionnaires occidentaux, selon laquelle les problèmes de la sorcellerie, de la magie et des esprits sont purement psychologiques, n'a pas aidé les Africains à se débarrasser de ces croyances. Nous voulons comprendre les réalités de notre contexte pour nous engager dans le ministère de délivrance pour le bien-être du peuple de Dieu et de l'église dans son ensemble.
4. Les croyances aux démons et à la sorcellerie font partie de la conception (vision) africaine du monde. La Bible affirme clairement que les puissances maléfiques, Satan, les démons et la sorcellerie existent bel et bien. Nous croyons aussi qu'il y a des gens qui peuvent manipuler ces pouvoirs pour nuire à d'autres personnes.
5. C'est pourquoi les questions de sorcellerie, des démons et de la magie ne sont pas simplement une croyance, puisque chaque jour nous faisons face à des situations dans lesquelles nous vivons des manifestations de démons et des phénomènes de sorcellerie. En tant que pasteur(e)s, nous avons vu beaucoup de gens venir à nous pour la délivrance et nous pouvons témoigner que ces phénomènes sont des réalités spirituelles, psychologiques et physiques.
6. Des membres de nos églises, bien que croyant en Christ, continuent à avoir des relations fortes avec leurs contextes culturels. Aujourd'hui encore, beaucoup de gens sont fortement liés au monde invisible qui est composé d'êtres spirituels invisibles. La plupart des gens se trouvent « assis sur deux chaises » (synchrétisme). Il est donc très important pour les églises africaines de définir ces questions, de les traiter et d'y répondre par des enseignements et des ministères de délivrance.
7. Les croyances des membres d'églises au monde invisible ont une forte influence et un grand impact sur la vie des gens. Ainsi, pour l'église, ignorer ces croyances c'est échouer dans sa mission de servir le peuple.
8. Nous avons vu beaucoup d'effets causés par les croyances à la sorcellerie, la magie et aux démons. Par exemple :

- a. Des effets économiques telle la pauvreté, puisque les gens dépensent beaucoup d'argent pour rechercher la protection, la santé et la richesse. Quelques-uns n'entreprennent pas d'activités économiques à cause de phénomènes naturels comme les morts d'enfants, mais dont ils pensent qu'elles ont été causées par la sorcellerie.
  - b. Des effets sociologiques comme les conflits dans les familles causés par les croyances à la sorcellerie. Nous avons vu des cas de divorce, d'abus sur les enfants, de viols d'enfants ou de personnes âgées et séniles.
  - c. Des effets politiques: des aspirants aux postes de leadership dans le domaine politique s'adonnent à des pratiques de magie pour gagner les élections. Nous avons aussi vu que des politiciens n'ont pas réussi à s'attaquer aux croyances à la sorcellerie et la magie et à leurs conséquences par crainte de perdre des voix, surtout dans les cas où beaucoup sont impliqués dans des actions injustes sous prétexte de punir des sorciers ou sorcières.
  - d. Des effets physiques: des coupures, blessures, traumatismes, violences et assassinats d'albinos et de jumeaux.
  - e. Effets psychologiques: à cause des croyances à la sorcellerie, la magie et la superstition, les gens vivent dans la peur au point de ne pas s'engager dans des activités de développement parce qu'ils pourraient être ensorcelés (envoûtés) par des sorciers jaloux.
  - f. Effets spirituels : syncrétisme, hypocrisie, et instabilité dans l'appartenance à une église.
9. En Afrique, il existe une grande peur liée à la croyance aux esprits des ancêtres. On croit que les ancêtres bénissent et/ou infligent des punitions aux vivants. Nous chérissons la mémoire de nos ancêtres, puisque les ancêtres sont nos pères historiques qui constituent notre identité généalogique. Nous les respectons pour ce qu'ils étaient et pour ce que nous avons reçu d'eux quand ils étaient encore en vie. Fondés sur les Ecritures (Gen.3 :19 ;Ps 103 : 15-16) nous affirmons que les ancêtres sont morts et ne peuvent pas communiquer avec les vivants :que le lieu où ils vivent présentement est basé sur leur statut spirituel, soit au paradis (Luc 23 :43) soit en enfer (Luc 16 :22 ;1Pierre 3 :18-20). Nous les rejoindrons quand nous mourrons, en fonction des mêmes critères, dans l'attente de la résurrection ou du jugement dernier.
- La croyance selon laquelle les ancêtres sont des médiateurs n'est pas conforme à notre foi chrétienne. La Bible nous dit que Jésus est le seul médiateur entre Dieu et les humains (1 Timothée 2 :5)
- En outre, Hébreux 9 :27 dit que l'être humain est destiné à mourir une seule fois et à attendre le jugement. Selon Jésus (Luc16 :26) il est impossible aux morts de revenir de là où ils sont. Beaucoup de textes de l'Ancien Testament interdisent formellement aux vivants d'essayer de communiquer avec les esprits des ancêtres. (Esaïe 8 :19 : Deutéronome 18 :9-15 ; Ecclésiaste 9 :5-6 ; Job 14 :10). C'est de la nécromancie que la croyance africaine aux ancêtres dénonce aussi.
- Nous partageons l'idée selon laquelle il existe des esprits qui tourmentent et infusent la peur dans la vie des gens au nom des esprits des ancêtres. Notre point de vue est que ceux-ci ne sont que des mauvais esprits/démons prétendant être nos ancêtres en revêtant leurs caractères, leurs manières, et imitant même leurs voix. Puisque les mauvais esprits ne sont pas liés par les principes cognitifs et les forces naturelles, ils sont capables de prétendre être nos ancêtres. Ces esprits qui affectent la vie des gens sont simplement des démons. Ils viennent pour troubler les gens et nous devons être conscients du fait que même Satan peut prétendre être un ange de lumière (2 Cor.11:14-15). Dans ce cas, seul Jésus-Christ peut nous délivrer de la peur et nous mettre à l'abri des mauvaises actions du diable qui rôde autour de nous cherchant qui il va dévorer.

10. Nous sommes conscients que dans notre contexte africain la délivrance chrétienne est en conflit avec d'autres genres de délivrance, comme par ex le fait de chasser un esprit mauvais par un esprit mauvais plus puissant, ou de se tourner vers la lune ou le soleil, ou de pratiquer des sacrifices humains ou d'animaux ou d'utiliser des charmes, etc. Nous rejetons ces pratiques et voulons y substituer un ministère de délivrance fondé sur le Christ.
11. Le ministère de délivrance est important et vital. Nous devrions encourager ce ministère parce que les démons doivent être chassés. A cause de la tendance des membres d'églises à tout « diaboliser » (voir des démons partout) nous devrions enseigner aux gens à s'engager pour Dieu. Ils peuvent savoir que les démons existent, mais ils doivent aussi savoir que le pouvoir de Jésus est plus fort que les pouvoirs des sorciers (Romains 8 :7-39 ; Ephésiens6 :10-18 ; Luc10 :19 ; Matthieu 28 :18). Nous devrions apprendre aux gens à avoir confiance en Christ et au Saint Esprit et à ne pas avoir peur.

### **Comment comprenons-nous la délivrance?**

12. La délivrance est un ministère qui veut apporter le bien-être aux gens qui souffrent d'affliction et d'oppression causées par des maux sociaux, psychologiques, spirituels, économiques et politiques. Le Dieu trinitaire utilise différentes personnes pour exercer le ministère de délivrance de diverses manières. La délivrance peut être faite dans diverses dimensions. Par exemple, pour des personnes avec des problèmes psychiatriques, il faut poser un diagnostic correct et donner un traitement adéquat. Des personnes qui luttent pour la justice et une réconciliation peuvent aussi bénéficier d'un ministère de délivrance. Dans le domaine spirituel, la délivrance est pratiquée pour des personnes qui sont sous l'emprise de puissances maléfiques, de démons ou de Satan. Des personnes avec de telles afflictions peuvent développer divers symptômes. Elles peuvent développer des maladies qui ne peuvent pas être décelées par un diagnostic médical. Elles peuvent aussi manifester une maladie ou des comportements mentaux qui sont contraires aux valeurs de la société, etc. Quoiqu'il y ait différentes sortes de délivrances, la prière est un outil commun à tout ministère de délivrance. Nous prions parce que nous mettons aux prises les puissances maléfiques avec la toute-puissance du Dieu trinitaire, en croyant que finalement les puissances du mal se soumettront à la domination de Dieu et sortiront des personnes qu'elles font souffrir (Marc 9 :29). La délivrance n'est ni du fétichisme, ni de la magie, ni du yoga. La délivrance ce n'est pas un pouvoir à conquérir mais un pouvoir pour libérer (racheter) de l'oppression et de la possession. La délivrance peut être pratiquée par des pasteur(e)s, des conseillers, des médecins, des aumôniers et des personnes douées pour ce ministère. Nous croyons au sacerdoce universel de tous les croyants et que tous les croyants ont reçu l'autorité de chasser les démons (Marc 16 :16-17). Donc nous pensons qu'en théorie, le ministère de guérison est accessible à tous, mais que nos églises devraient identifier, parmi les membres du clergé et les laïcs, ceux et celles qui ont le don de guérison, les reconnaître, les former, et les nommer pour cette tâche spécifique, sous l'orientation d'un pasteur.



## Une base théologique pour un ministère de délivrance dans nos églises

13. La Bible est le fondement pour tout ministère de délivrance. Cependant, pour des raisons qui ne sont pas claires, ce ministère a été ignoré dans nos églises, comme nous l'avons vu au cours des présentations de notre groupe de réflexion. Aujourd'hui, nous devons exercer ce ministère, parce que la même Bible est toujours la base de nos actions. Ce sont les besoins de nos gens dans notre contexte qui nous invitent une fois de plus à aider les personnes et nos communautés qui sont affectées et opprimées.
14. Nous faisons confiance à la Bible, parce qu'elle est la parole d'autorité de Dieu. Nous ne devons pas nous baser seulement sur des versets isolés. Les textes doivent être mis dans leur contexte historique : quand, où et à qui le message était-il adressé ? Puis il doit être transposé dans notre contexte actuel.
15. Les convictions théologiques de base qui nous amènent à nous engager dans le ministère de délivrance:
  - a. On trouve la délivrance déjà dans l'Ancien Testament (1Sam 16:14-23).
  - b. Jésus l'a pratiquée et l'a ordonnée (Mc: 9:29, 10:9, 16:17, Matthieu 8:16, Luc 9:37, Matthieu 10:8.) Jésus a promis que nous exercerions le même ministère et que nous ferions même des miracles encore plus grands pour apporter aux gens le bien-être (le salut) (Mc 16:17)
  - c. Le ministère de délivrance est une manifestation du Saint-Esprit (Actes 1:8; 5:16), et un don de Dieu (1Cor 12:9) pour l'édification de l'église. Dans le monde invisible, il existe des esprits invisibles qui sont puissants, mais le Saint-Esprit, qui est plus puissant, est à l'œuvre pour restaurer la vie en abondance. Les ministères de délivrance ont été exercés au cours de toute l'histoire de l'église en commençant par les apôtres, car il y a eu un constant besoin de délivrance.
16. Le ministère de délivrance a aussi un aspect missiologique. Jusqu'à maintenant, on a souvent aidé les gens à venir à la foi, mais ils sont restés seuls avec leurs souffrances et leurs oppressions spirituelles. Ainsi le ministère de délivrance devrait être considéré comme un autre aspect du même objectif qui consiste à permettre aux gens de trouver la vie en abondance (Jean 10:10b; Marc 6:7-13). En nous engageant dans le ministère de délivrance, nous participons à la mission de Dieu (Es. 61; Lc4:18)

## La question du pouvoir

17. Le pouvoir appartient à Dieu et Dieu nous utilise pour pratiquer la délivrance au nom de Jésus. Il y a deux types de pouvoir: le pouvoir oppresseur et le pouvoir rédempteur. Le pouvoir oppresseur vient de Satan dans le but de détruire et le pouvoir rédempteur vient de Dieu. Le pouvoir de Dieu est puissant et Dieu se sert des êtres humains qui peuvent accepter ou non d'utiliser ce pouvoir.
18. Le pouvoir de notre prière ne réside pas dans la manière dont nous prions (en criant, sautant, pleurant) mais plutôt dans notre foi intense et notre relation avec Dieu. C'est la puissance du Saint-Esprit qui agit à travers nous. Quand Dieu nous demande de prendre la responsabilité et de participer à ce ministère, nous ne devrions pas nous en glorifier nous-mêmes parce que la foi est un don de Dieu.



## La question de l'utilisation de symboles dans le ministère de délivrance

19. L'utilisation de symboles telle l'onction d'huile est biblique. Dans la Bible, les symboles représentent pour nos sens ce qui est déclaré et accompli par la Parole de Dieu. Cependant, objets et symboles (eau, sel, boue ou sable, pierres de la Terre Sainte, tapis, bougies, croix, rosaire) ne sont pas la base de notre foi. Aussi devons-nous être prudents quant à l'utilisation de symboles qui peuvent être aisément mal interprétés comme étant porteurs de pouvoir comme les fétiches, surtout dans le contexte africain.

Butare/Rwanda, 14 février 2012

*Préparé par:*

*Peter Jonas Bendera (ELCT-NED), Martin Evang (EKiR), Pascal Fossuo (PIASS), Julie Kandema (EPR), Brighton Katabaro (ELCT-KAD), Nehemie Kasereka Kavutwa (CBCA), Jean Gabriel Efoloko ea Lilemba (CADELU), Faith Lugazia (ELCT-NWD), Solange Manishimwe (EAR), Willbroad Samuel Mastai (ELCT-ECD), Tjopehi Mbuende (ELCB), Clement Mputu (CDCC), Josephine Mukabera (PIASS), Jacques Ngahne Ngouaba (EEC), Celestin Nsengimana (PIASS), Immaculee Nyiransengimana (EAR), Etienne Uwajiywabo (EAR), Claudia Währisch-Oblau (UEM)*